

DÉCONFINEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE, MODALITÉS DE RECOURS AUX TRANSPORTS COLLECTIFS POUR ACCOMPAGNER LA REPRISE D'ACTIVITÉ PAR LE DIALOGUE SOCIAL

L'Union régionale CFDT Île-de-France, la CFTC Île-de-France, les organisations patronales régionales (Medef, CPME, U2P), le Préfet de région, le Conseil régional d'Île-de-France, la Ville de Paris, Île-de-France mobilités, la RATP, Transilien SNCF, l'Amif, la CCI Paris-IDF, les chambres régionales de métiers et de l'artisanat ont décidé de s'engager ensemble pour contribuer à organiser la reprise des activités économiques en maîtrisant le flux de personnes appelées à se déplacer dans les transports en commun en Île-de-France.

Vous trouverez ci-joint le document précisant les « Modalités d'organisation en Île-de-France pour le recours aux transports en commun en période de déconfinement ».

La priorité est donnée à la protection des travailleurs et à la prévention de la contamination au COVID-19 dans le cadre de la reprise d'activité.



Documents

[DÉCONFINEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE MODALITÉS DE RECOURS AUX TRANSPORTS COLLECTIFS POUR ACCOMPAGNER LA REPRISE D'ACTIVITÉ PAR LE DIAL](#)